



## Département « Vie Quotidienne » Secteur « Logement »

### FORMATION

## LES AIDES POUR L'ACCES ET LE MAINTIEN DANS LE LOGEMENT FAMILIAL

LE JEUDI 8 DECEMBRE 2011  
DE 10H00 A 17H00

A la Fédération Nationale - 28 Place St Georges - 75009 PARIS  
Salle Pernot – Escalier A – 1<sup>er</sup> étage

---

### LES AIDES POUR L'ACCES ET LE MAINTIEN DANS LE LOGEMENT FAMILIAL

**Objectifs :** informations générales et conseils

**Programme :** aides d'accès à l'habitat et aides d'accession à la propriété (qu'elles soient ponctuelles ou régulières)

- Aides d'accès à l'habitat (dispositif, champ d'application, actualité)
  - Aide personnalisée au logement pour locataire
  - Aide personnalisée au logement pour propriétaire
  - Prime de déménagement
  - Prêt d'amélioration de l'habitat
  - Aide Mobili-jeune
  - Aide Loca-pass
  - Etc.
- Aides d'accession à la propriété (réglementation et textes, champ d'application et actualités)
  - Prêts conventionnés : prêt à l'accession sociale, PTZ+, Eco-prêt à 0%, etc.
  - Crédits d'impôt : pour travaux (d'économie d'énergie, pour aménagement du logement d'une personne âgée ou handicapée, etc.).

#### **Profil des participants :**

Cette formation est à destination des bénévoles et salariés des associations locales assurant des fonctions d'accueil des familles, pour leur permettre de renseigner au mieux ces foyers sur leurs droits liés au logement, lorsqu'ils sont locataires ou futurs/actuels propriétaires.

#### **Tarifs :**

27€ pour les adhérents Familles de France  
50€ pour les non adhérents



## FICHE D'INSCRIPTION

**Session organisée par le secteur :** « Logement »

**Thème :** Les aides pour l'accès et le maintien dans le logement familial

**Date :** Le jeudi 8 décembre 2011

**Lieu :** Salle Pernot – 28 Place Saint-Georges 75 009 Paris

**Horaires :** 10h à 17h

### Rappel des conditions de participation aux stages de formation organisés par la Fédération nationale

**Inscription :** les frais sont à régler à l'inscription (voir tarif ci-dessus)

Toute inscription doit faire apparaître l'accord de l'Association locale ou de la Fédération départementale dont dépend la personne inscrite. **Une inscription ne devient ferme et définitive qu'après réception des droits d'inscription.**

**Remboursement :** Le remboursement des **frais de transport** est accepté uniquement sur justificatifs originaux et sur la base du billet SNCF, en 2<sup>ème</sup> classe.

**Repas :** Pris en commun, à la charge de la Fédération nationale.

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Tél : ..... E-mail : .....

Adhérent de l'association de : .....

**RENOYER cette fiche d'inscription et un chèque de 27€ ou 50€**

(selon si vous êtes ou non adhérent) à :

FAMILLES DE FRANCE - Fédération Nationale  
Secrétariat général - 28 Place St Georges 75009 PARIS

ou

par mail : [accueil@familles-de-france.org](mailto:accueil@familles-de-france.org)

ou

par fax : 01.45.96.07.88

**Avant le jeudi 1er décembre 2011**